

Lescar'N Roller Club - saison 2020-2021

1 – Réinscription - Inscription

Dossier de réinscription ou d'inscription, il comprend :

- la fiche de renseignement téléchargeable sur le site ou disponible lors des séances
- une photo d'identité (non collée à la fiche de renseignement)
- le certificat médical ou l'attestation QS-SPORT (voir encadré ci-dessous)
- le règlement par chèque ou virement bancaire, exceptionnellement en espèces. Le paiement pourra être effectué en deux ou trois fois. Si votre employeur ou votre CE participe, mentionnez-le sur la fiche.

IMPORTANT : Seuls les **dossiers complets** seront acceptés, ils devront être fournis au plus tard pour la 3^{ème} séance. Pour une question de responsabilité, la participation aux séances pourra être refusée en cas de non-présentation du dossier et **plus particulièrement le certificat médical**.

Certificat médical (très important):

- Pour les nouveaux et les non licenciés de la saison dernière, les deux premières séances sont gratuites par contre il faut prévoir un certificat médical (de moins d'un an à la date de prise de licence) d'aptitude à la pratique du roller et du skateboard. La mention "y compris en compétition" n'est pas obligatoire, mais il est préférable de l'ajouter.
- Pour les licenciés de la saison 2019-2020, excepté les quelques personnes qui n'ont pas fourni de certificat médical valide, il faudra renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*0 (que vous conservez) et selon le cas, soit fournir l'attestation QS-SPORT (réponses NON), soit un nouveau certificat médical (si une réponse OUI). Un certificat plus récent sera évidemment accepté.

Tarifs

Le club étant labellisé, il s'engage à licencier tous ses adhérents.

L'adhésion au club et donc à la licence, permet de participer à plusieurs créneaux et à toutes les disciplines représentées (course, randonnée, acrobatique, hockey et skateboard) sans aucun supplément, seule la participation aux stages fait l'objet d'une participation supplémentaire.

Le tarif de l'adhésion (cotisation club + licence) est de 90 € pour les enfants et 105 € pour les adultes. Pour le montant de la licence, la Fédération a changé le calcul de la limite entre la licence jeune et la licence "adulte". En effet la licence "adulte" débute pour tout adhérent qui aura 13 ans à partir du 1^{er} janvier 2022 et plus.

Depuis la dernière saison, création d'une adhésion à 50€ (y compris la licence, donc certificat médical nécessaire) pour les adhérents qui s'engagent à ne pratiquer que la randonnée et à ne pas suivre de cours.

Principales réductions :

1 – Réduction de 10 € pour le second membre d'une même famille : conjoint, parent-enfant, fratrie.

2 – Réduction de 20 € à partir du 3^{ème} membre d'une même famille (idem ci-dessus), pour les étudiants post baccalauréat et les demandeurs d'emploi isolés.

Confidentialité et protection des données personnelles

Seuls les membres du Bureau (Président, Trésorier et Secrétaire) ont accès aux données figurant dans les dossiers. Les données transmises à la FFRS pour l'établissement des licences se limitent au nom, prénom, date de naissance, nationalité, département et ville de naissance (nouvelle information demandée par la FFRS), adresse domicile, n° de téléphone, adresse mail, scans de la photo et du certificat médical. Les moniteurs auront un répertoire comprenant le numéro de licence, le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de téléphone, le mode d'hospitalisation, éventuellement des indications d'ordre médical (allergies, etc..).

2 – Consignes générales

Contraintes sanitaires : Etablies et imposées par le Ministère de la Santé, la FFRS et les Mairies, un ensemble de règles évolutifs doit être appliqués par les clubs. Certaines sont certes contraignantes, mais elles doivent être respectées. Des contrôles inopinés peuvent être faits et le club risque des ennuis en cas d'infraction.

A l'heure actuelle, pour les gymnases, les principales consignes sont :

L'entrée et la sortie de la salle se feront par deux issues différentes afin d'éviter les croisements.

Port du masque pour toute personne de plus de 11 ans pour entrer dans la salle. Nettoyage des mains avec du gel à l'entrée. Les accompagnateurs conservent le masque, les pratiquants peuvent l'enlever.

Respect des distances dans les tribunes.

Les vestiaires ne sont plus interdits, mais nous vous suggérons de ne pas les utiliser car il faudrait alors les désinfecter en fin de séance. L'usage des toilettes est autorisé.

L'échange de matériel est interdit. Le club dispose de matériel (rollers, casques et protections), sauf pour les rollers, il est souhaitable que chacun ait son propre équipement (casque et protections).

Le matériel éducatif du club sera manipulé exclusivement par les moniteurs. Si les crosses de hockey sont utilisées, elles ne devront pas être échangées et seront désinfectées en fin de séance.

Les jeux seront adaptés pour limiter les contacts au maximum

Sécurité : Le port de l'équipement complet, casque (coque ou vélo), protections coudes, genoux et poignets est obligatoire pour les mineurs, il est facultatif, mais recommandé pour les adultes en particulier en extérieur. Les compétiteurs devront se conformer au règlement spécifique à chaque discipline.

Le roller, le skateboard et la trottinette sont des activités physiques intenses, il est donc important de bien s'hydrater pendant les séances, il faut prévoir une bouteille d'eau ou une gourde en particulier pour les enfants.

Matériel classique : l'idéal est d'avoir son propre équipement, cependant pour une ou deux séances le club peut prêter du matériel, par contre pour une durée plus importante une participation financière sera demandée, ce matériel restera dans le gymnase.

Matériel hockey : Cette activité est ouverte aux grands adolescents et aux adultes, elle est mixte, par contre un minimum d'équipement adapté est recommandé pour ne pas dire obligatoire (casque avec visière, jambières, gants plus éventuellement une gaine et des coudières). Le club peut organiser des achats groupés ou louer quelques pièces d'équipement mais là aussi il est préférable d'avoir son propre équipement.

3 – Organisation des activités

Pour la quatrième saison, le club doit composer avec des conditions de fonctionnement compliquées puisque les activités sont éclatées sur une demi-douzaine de sites, ce qui ne facilite pas la cohésion entre les différentes sections et oblige à jongler avec le matériel ou à l'avoir en double.

Les créneaux horaires sont fonction de l'âge et du niveau, cependant pour des raisons motivées il est possible de changer avec l'accord des moniteurs.

La trottinette est en attente d'un moniteur.

Le noyau dur des hockeyeurs lance un appel aux volontaires pour relancer la saison.

L'activité randonnée est quelque peu endormie, Isabelle attend désespérément des candidats pour les ballades urbaines et pour relancer l'organisation et l'animation des randonnées "champêtres".

4 – Calendrier des reprises

Mercredi 9 septembre : gymnase Victor Hugo – rue Maurice Ravel à LESCAR, de 13h45 à 16h00, journée découverte, réservée en priorité aux nouveaux (les anciens seront les bienvenus).

Jeudi 10 septembre : roller hockey pour adolescents à partir de 14 ans et adultes de 20h30 à 22h00, salle polyvalente de Maucor. Les séances sont maintenues à partir de 6 inscrits.

Samedi 12 septembre : de 10h30 à 12h00 skateparc de Lescar, en cas de conditions météorologiques défavorables, les cours ont lieu dans le gymnase du collège Notre Dame, rue du Vallon à Lescar.

- Roller acrobatique enfants et adultes (niveau minimum : initié+).
- Skateboard (tous niveaux, enfant à adulte)
- Trottinette, tous âges et tous niveaux : la recherche d'un nouveau moniteur est en cours

Lundi 14 septembre : gymnase du collège Notre Dame, roller adultes et grands adolescents (tous niveaux), de 19h30 à 21h00.

Mercredi 16 septembre : Gymnase Victor Hugo, rue Maurice Ravel à Lescar

- Roller enfants débutants (à partir de 4 ans), de 13h45 à 15h00,
- Roller enfants initiés (à partir de 7 ans), de 15h00 à 16h15.

Mercredi 16 septembre : Gymnase du collège Notre Dame, rue du Vallon à Lescar. (Prière de se garer sur le parking du cimetière)

- Roller enfants confirmés (à partir de 7 ans) de 18h30 à 20h00, l'horaire pourrait être avancé à 18h00 prochainement.

5 – Contacts :

Boîte mail : contact@lescarnroller.com.

Site : <https://lescarnroller.com/> . Blog : lescarnroller.blogspot.com/

Loïc : Président-Moniteur adultes: 06 63 25 30 82

Patrick : Trésorier-Moniteur enfants-Gestion des inscriptions : 07 86 39 76 68

Responsables des activités : voir tableau

6 - Evénements à venir

- Journée Nelson Paillou à Pau, notre participation est fortement compromise dans la mesure où l'ASM ne participe pas et que le respect des consignes de sécurité sanitaires sera extrêmement difficile. La rue qui était nous était dévolue n'a toujours pas été refaite. Le risque d'annulation est loin d'être négligeable.
- Tous à roulettes le week-end du 12 et 13 septembre à Gelos : c'est un défi qui consiste à mettre plus de sport dans le quotidien et à surtout à replacer les sportifs et handisportifs sur le même piédestal. Il y aura deux ambassadrices locales : Coline Martinez, jeune gelosienne, atteinte d'une amyotrophie qui la cloue sur un fauteuil depuis sa naissance et Patricia Wolfs, conseillère déléguée à l'accessibilité à la Mairie de Pau. L'inscription se fait en ligne sur www.tous-a-roulettes.fr, chaque participant recevra son dossard par mail ainsi que son diplôme et ses goodies. Les fonds seront reversés à une association handisport locale : los sautaprats. Participation de 5 euros dont 4 euros reversés à l'association.
- Marche, Cours Roule parking du Géant Casino de Lons, dimanche 29 septembre 2019. Le club organise à cette occasion deux randonnées ouvertes aux rollers, skateboards, trottinettes et vélos accompagnateurs. Nous faisons appel à tous pour participer et à ceux qui le peuvent à aider à l'encadrement de ces randonnées.